

MONDE

Les opposants au Brexit se rapprochent | **B 8**

ÉCONOMIE

Lockout : l'impasse persiste chez ABI **B 5**

CULTURE

Adieu « l'importance nationale » pour les dons d'œuvres d'art **B 3**



CULTURE

L'appétit d'Eddy

PHILIPPE RENAUD
COLLABORATEUR
LE DEVOIR

Le début de l'aventure pour Eddy de Pretto, rencontré au bar de son hôtel lundi dernier, c'est comme si c'était hier. Révélation aux Trans Musicales de Rennes à l'hiver 2016. Un premier microalbum intitulé *Kid* qui a fait grand bruit, à l'automne 2017. Après, ça s'est emballé : « Tu n'imagines pas un truc comme ça. Au début, tu rêves de quelque chose de grand, forcément. Tu rêves d'être surpris, d'être rempli, que ce soit bienveillant, que les salles soient *full*. Et puis quand ça arrive, tu te dis que ce n'est pas assez. Tu en veux plus. »

La révélation française entame aujourd'hui à Brossard une tournée québécoise de 6 concerts. Dans son horaire estival, il a réservé une vingtaine de dates pour les festivals cet été, avant de s'atteler à la tâche du second album. « J'ai des textes d'écrits, déjà, mais je n'ai pas encore le concept global de l'album », dit prudemment le musicien. « Je sais que je veux me raconter, encore et encore. »

À fleur de peau, mais le couteau entre les dents, c'est son style. L'intimité de la chanson à texte livrée avec la bravade du rap. « C'est sur la chanson *Quartier des lunes*, j'entrais dans la peau d'un personnage. J'ai aussi envie d'aller de ce côté-là : m'extirper, parler beaucoup plus de moi, mais en adoptant des personnages. »

« Je me laisse à l'écriture, voir ce qui m'allume. Je t'avoue que c'est encore assez flou », poursuit-il. Faut dire qu'il est un peu sur un nuage, Eddy. « On a fait 10 fois le Zénith ! » On, c'est son batteur Johny K, le iPhone qu'il branche sur scène et qui remplace le reste de l'orchestre et lui. « Rien que d'en parler, tu vois, ouf, j'ai de petites émotions... » Dix Zénith, dont celui de Paris le 22 mars dernier, une première dans sa carrière. Dix fois 10 000 spectateurs, auxquels il faudra ajouter les 10 fois 1500 fans qui le verront sur la scène de l'Élysée Montmartre du 14 au 25 mai. Tout ça un an et un mois seulement après avoir lancé son premier album, *Cure*, réédité depuis avec 4 chansons inédites.

Plus se rapproche la fin de sa tournée, plus se rapproche la sortie de ce second



Biberonné à Brel et Barbara, baigné de Booba et Sinik, Eddy a intégré « le dialecte, la culture, le rythme, la diction, les thèmes abordés » de manière pas forcément volontaire, mais ils sont devenus partie de lui.
VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

disque. « Comment faire un deuxième album dénué de cette pression, de cette motivation ? Enfin, cette motivation peut être entraînante, elle peut te pousser à aller plus loin, mais tu te dis aussi : "Putain, faut pas se rater non plus, quoi !" Une double pression, qu'il faut tenter de maîtriser. Mais bien sûr, j'ai envie d'aller encore plus haut, plus loin. J'ai envie de faire des Zénith, Bercy, des trucs énormes — la prochaine fois, si je viens, c'est pour le Centre Bell ! »

La prochaine fois, si je viens, c'est pour le Centre Bell !

EDDY DE PRETTO



On y croit. D'ailleurs, Stromae l'a réussi, en prenant le chemin musical inverse à celui d'Eddy : du rap, le Belge s'est rapproché de la chanson, servie sur un lit de rythmiques dance. Eddy a quant à lui emporté son bagage de Brel, une Brassens et Barbara qu'écoutait sa

mère pour le transposer dans l'esthétique rap : « Le rap, j'ai baigné dedans de manière assez naturelle, dans le sens où j'ai grandi dans une banlieue où cette musique était présente. On traînait dans un foyer — un centre pour que les jeunes ne dérapent pas dans les banlieues. Une espèce de local avec un animateur où il y avait pas mal de trucs à faire. Je me rappelle, il y avait une petite chaîne hi-fi, et ça passait en boucle, de Sinik au 113 à Booba et Rohff. Forcément, le dialecte, la culture, le rythme, la diction, les thèmes abordés, ça rentre de manière pas forcément volontaire, mais ça devient partie de toi. »

La soul, la chaleur et la voix

Et ça l'accompagne toujours. Qu'est-ce qui te branche musicalement, là, Eddy ? « Attends que je te dise... » Il sort de la poche de sa veste de coton son iPhone de scène et se met à lire les noms des artistes conservés dans sa liste des favoris : « Il y a Laylow, un petit rappeur français. J'adore les albums [du collectif hip-hop californien] Odd Future, Tyler the Creator, Frank Ocean », dont il reprend maintenant la chanson *Thinkin' About You*, en français. Il y a aussi James Blake, « une

grosse influence. Tous ces gars-là, Blake, Bon Iver, Nils Frahm, qui travaillent l'électronique de manière très organique, j'adore, ça me touche beaucoup. J'ai aussi beaucoup écouté [le rappeur floridien décédé l'été dernier] XXXTentacion, capable d'offrir un vaste éventail d'émotions dans son œuvre. Il y a une tension chez lui, et en même temps une douceur incroyable dans ses mélodies. »

Autant de références qui nourriront son inspiration en vue du prochain album, présume-t-on. « Absolument. Ce sera totalement la forme du prochain disque. Je recherche quelque chose à la limite de la musique soul. Un son beaucoup plus organique et chaleureux. Un peu comme sur l'album *The Life of Pablo* de Kanye [West, 2016], quelque chose de limite gospel, de chaleureux, de lancé, de projeté. Avec des voix, beaucoup plus de voix. »

Après Brossard jeudi soir, de Pretto sera vendredi à Sherbrooke, au MTelus montréalais samedi, à l'Impérial Bell de Québec dimanche, puis à Saguenay (9 avril) et Trois-Rivières (10 avril). Il interprétera notamment *À quoi bon*, une chanson inédite de son prochain album, attendu au début de l'année 2020.

AU CALENDRIER



L'auteure Joséphine Bacon représentera la littérature autochtone.
CATHERINE LEGAULT LE DEVOIR

Un Met Bleu résolument social et écologiste

La 21^e édition de Metropolis bleu est déterminée à passer au prisme de la littérature la lutte contre les inégalités sociales et l'écologie en recevant notamment les auteurs **Elisabeth de Fontenay**, **Aymeric Caron**, **Serge Bouchard**, ou **Suzanne Jacob**. En partenariat avec l'Observatoire québécois des inégalités, il tiendra un forum de réflexion et de médiation interculturelle, en plus de lancer le prix Anthony-Atkinson. Du 2 au 5 mai, le festival se penchera également sur les littératures autochtones, avec entre autres **Joséphine Bacon**, **Melanie Mununggurr-Williams** et **Darrel J. McLeod**. Avec **Alberto Manguel**, **José Manuel Fajardo** et **Orly Castel-Bloom**, il imaginera des mondes à enchanter. L'édition 2019 se fera en outre l'écho des 100 ans qu'aurait eus l'auteure **Simonne Monet-Chartrand**.
Le Devoir



Éric Lapointe aura carte blanche.
FRANCO DE MONTREAL

Le Festival d'été de Québec, de Slipknot à Mariah Carey

Le Festival d'été de Québec a dévoilé la plupart de ses têtes d'affiche mercredi. Parmi elles, on note le passage sur les plaines d'Abraham du groupe **Blink-182**, la chanteuse **Mariah Carey** — dans un concept de bal des finissants —, **Imagine Dragons**, **Alt-J**, en plus de la tournée d'adieu des rockeurs de **Lynyrd Skynyrd** et de **Slipknot**. La « carte blanche » annuelle du Festival d'été sera confiée à **Éric Lapointe**. Le festival, qui se déroule du 4 au 14 juillet, présentera une longue soirée rap le 13 juillet avec pas moins de sept artistes bout à bout, dont **Loud** et **Koriass**. **Cœur de Pirate**, **Claude Dubois**, **Buddy Guy**, **Kygo**, **Twenty One Pilots** et **Jean-Michel Blais** seront aussi de la vaste programmation.
Le Devoir

Décès du poète Yves Préfontaine

Il fut l'un des fondateurs du Rassemblement pour l'indépendance nationale

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Le poète, anthropologue et animateur de radio Yves Préfontaine est décédé dimanche à l'hôpital des suites d'une grippe. En plus de son travail artistique, Yves Préfontaine a été, avec Pierre Bourgault, l'un des membres fondateurs du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) en 1960. Deux ans plus tôt, il avait également cofondé une revue intitulée *Le Québec libre*, qui n'aura produit que deux numéros, et une autre intitulée *Situations*. Il a été rédacteur en chef de la revue *Libertés*, en 1961 et 1962.

« L'artisan furieux »

Yves Préfontaine laisse par ailleurs derrière lui une œuvre poétique foisonnante. Certains de ses poèmes ont d'abord été publiés dans L'Indépendance, publication du RIN. En 1967, Préfontaine publie Pays sans parole, qui lui vaudra le prix France-Québec. « Et le chant de tout peuple maintenant se résout en fracas/sous la meule aveugle d'un siècle qui noircit /Et le chant de tout homme maintenant se réduit/à ce cri d'acier dans une gorge de bruit », écrivait-il alors. Il disait se reconnaître dans ce que René Char appelait « l'artisan furieux ».

Sa poésie est non seulement engagée politiquement, souligne-t-on dans le *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*, mais elle « se cherche opiniâtrement au niveau des mots, des rythmes et des images ». Après avoir étudié l'anthropologie et la sociologie à Montréal et à Paris, il sera professeur à l'Université McGill et à l'Université de Montréal.

L'appartement d'Yves Préfontaine a fait l'objet de perquisitions durant la crise d'Octobre, en 1970. Et après l'élection du Parti québécois, Yves Préfontaine sera un certain temps chef de cabinet de Camille Laurin.

Le sortilège du jazz

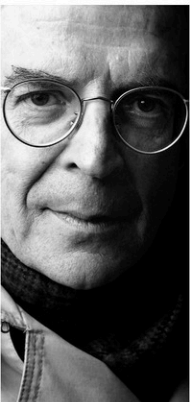
Dès ses débuts, Yves Préfontaine produira et animera différentes émissions de musique jazz à la radio, de sa voix grave et profonde. Alain Bertrand, ami et admirateur d'Yves Préfontaine, se souvient d'avoir découvert le jazz en écoutant Jazz Sortilèges, la première émission de jazz en français au Canada, qu'Yves Préfontaine animait à 23 ans.

« Il vouait un culte à John Coltrane », se souvient-il. Sa poésie, dit-il, était profondément ancrée dans le territoire, dans la minéralité, et plongeait dans de lointaines origines précambriennes. « Il y avait quelque chose de physique, de matériel, qui en faisait une poésie presque environnementeale », conclut Alain Bertrand.

Une cérémonie sera célébrée en hommage à Yves Préfontaine jeudi au Complexe funéraire Mont-Royal, avec la participation de plusieurs poètes.

Et le chant de tout peuple maintenant se résout en fracas
Sous la meule aveugle d'un siècle qui noircit

YVES PRÉFONTAINE



Il laisse derrière lui une œuvre poétique foisonnante.
MARCO DELOGU



Le jeu des acteurs ne saurait être aussi percutant sans la présence du violoncelliste virtuose Claude Lamothe, qui, à coups d'archet, ne fait pas qu'ajouter à l'atmosphère déchirante et inquiétante, mais transporte littéralement le spectateur au cœur de cette réalité.

ROBERT ETCHÉVERRY

III CRITIQUE

Exister au-delà de l'exil

DynamO Théâtre explore avec force la traversée houleuse d'une migrante

MARIE FRADETTE
COLLABORATRICE
LE DEVOIR

Tout comme 25 millions d'enfants sur la planète, Elle vit dans un milieu ravagé par la guerre. Pour la protéger et l'épargner d'une mort prématurée, sa mère la confie au destin et l'embarque dans un camion chargé des plus fous espoirs. C'est ainsi qu'à seulement 13 ans, une jeune fille part en quête non seulement d'une vie meilleure, mais d'une existence.

Avec *Ceux qui n'existent pas* — création présentée lors de la Rencontre Théâtre Ados —, l'équipe de DynamO Théâtre nous fait vivre de l'intérieur la difficile traversée d'une petite migrante. Depuis ce camion dans lequel elle file vers l'inconnu jusqu'à ce camp, « un cul-de-sac », dira-t-elle, où les réfugiés s'entassent, en passant par cette mer qui la « recrache comme un projectile perdu », la fillette (Andréanne Joubert) poursuit un parcours parsemé de différentes rencontres. Il y aura notamment ces deux fonctionnaires (Xavier Malo et Hugues Sarra-Bournet) qui exigent des papiers afin de « confirmer qu'elle existe ».

Moment fort du spectacle qui permet de saisir le non-sens des demandes de l'État. Puis, ces deux frères — joués avec autant d'énergie et d'aplomb par Malo et Sarra-Bournet — avec qui elle s'évadera du camp et, enfin, ce manipulateur (Hugues Sarra-Bournet) qui, sous airs de gentil garçon, se fait repré-

sentant de la malveillance infligée aux enfants migrants. Et tout au long de ce périple impossible, Elle reste accrochée à son dictionnaire, comme à une bouée, afin de trouver des réponses à ses questions ou, encore mieux, comme elle le dit « trouver des mots plus forts que la peur ».

Théâtre de mouvements acrobatiques, DynamO permet d'unir ici l'impressionnante force physique des comédiens qui bougent, culbutent, cabriolent, manipulent le décor tout en jouant, sans jamais donner l'impression de fatigue, le texte puissant de Pascal Brullemans. Le jeu de ces trois comédiens ne saurait être aussi percutant sans la présence sur scène du violoncelliste virtuose Claude Lamothe, qui, à coups d'archet, ne fait pas qu'ajouter à l'atmosphère déchirante et inquiétante du propos, mais transporte littéralement le spectateur au cœur de cette réalité.

Évoquer le parcours

La mise en scène d'Yves Simard joue ainsi pour beaucoup dans la réussite de ce spectacle. Présentés dans un décor épuré, les mots de Brullemans ont toute la place pour exister et pour permettre au spectateur d'imaginer la traversée sans la voir. Un simple panneau en aluminium sert tantôt de mur, de barque, de camp, de porte et même de houle grâce aux comédiens qui le déplacent au gré de leurs propres mouvements. Le public de quelque 300 ados présent à la Maison des Arts de Laval a

d'ailleurs fait savoir haut et fort — et tout au long du spectacle — son admiration devant les joutes acrobatiques des comédiens.

Simard et Brullemans permettent avec *Ceux qui n'existent pas* de raconter une réalité horrible sans la montrer concrètement. Le contraste entre cette absence de reconnaissance et la fougue de la jeune fille, de ces personnages qui vivent, existent, luttent pour leur survie est ainsi appuyé par la mise en scène à la fois puissante et subtile. La pièce poursuivra son chemin au-delà de la Rencontre Théâtre Ados avec un bagage rempli d'espoir.

Ceux qui n'existent pas

Idéation et mise en scène d'Yves Simard, texte de Pascal Brullemans, avec Andréanne Joubert, Xavier Malo, Hugues Sarra-Bournet, Claude Lamothe, scénographie et costumes de Pierre-Étienne Locas, musique de Claude Lamothe. Une production de DynamO Théâtre pour les 10 ans et plus.

Présentés dans un décor épuré, les mots de Brullemans ont toute la place pour exister et pour permettre au spectateur d'imaginer la traversée sans la voir

À LA TÉLÉ

Notre choix ce soir

Un homme au foyer, la suite

En cette période désertique en matière de fiction québécoise sur les ondes, la suite de cette comédie sympathique (sans plus) sur les aléas de la vie de parent au foyer d'un jeune papa est une option intéressante. Papa épique, saison 2, Tou.tv Extra

Les raisons du succès

Ce documentaire prend la forme d'une enquête intéressante et bien fouillée sur les raisons de la popularité intarissable du repas dépanneur que constitue le Kraft Dinner. C'est un peu longuet par moments, donc on le conseille plutôt aux amateurs de ce mets orangé, avoués ou pas... Jaune macaroni, Canal D, 22 h

Amélie Gaudreau

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
ICI RC Télé	Le Téléjournal avec Patrice Roy	District 31	Infoman	1res fois			Bonsoir bonsoir!		Le Téléjournal		Sports express / 23h05	Entrée principale	
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	Cœur et bras	Rêvons mais.	Le bon docteur		Philippe Bond II Partie 1 de 2	TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque		23h35 GRIMSBY: AGENT TR...		
TQ	Pat'Patrouille	Cochon dingue	Conseils	Génial!	Zone franche		Les francs-tireurs	Cette année-là		Un chef à la cabane		Génial!	
V	Souper parfait	Souper parfait	Rire et délire	Rire et délire	L'amour est dans le pré		L'Open Mic	Imposteurs		Souper parfait	NVL	Moment V	
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		Mordus de politique		Le National	Le National	24/60
TV5	17h50 Champi..	Journal FR	Champions	13h15	Alerte enlèvement / Enis		Criminels 2.0 / Ross Ulbricht	Nina / La rentrée		Journal/C à dire		Journal Afrique	Politique
D	Cauchemar sur l'autoroute		Routiers de l'Outback		De l'or sous la glace		Harceleurs de stars	Docu-D / Jaune macaroni			A.P. Agents	L'ombre	
VIE	ByeMaison	Quoi ton plan?	La vie avec des quintuplées		SPCA en action	SPCA en action	Catastrophe	Faites-nous	Quais	ByeMaison	Quoi ton plan?	DUO	
MAX	Dr House / L'amour de sa vie		Le mentaliste / La vie en rose		Chicago Justice		Esprits criminels / Le prophète	X-Files: Aux frontières du réel		Dr House / Désirs illusoires		Chicago	
VRAK	Big Bang	Rencontrée	Le chalet	Clash	Les Foster / L'impact		Riverdale (v.f.)	Le chalet	Clash	Flashpoint / Détournement		Hors d'ondes	
RDS	17h00 Le 5 à 7	Hockey 360°	LNH Hockey / Canadiens de Montréal	c. Capitals de Washington (D)			L'antichambre (D)	Sports 30	Canadiens express / Mtl./Was.		L'antichambre		
HISTORIA	De l'acier et du fer		Truck non stop	Truck non stop	Fous des bolides		Fous bolides	Fous bolides	Fous bolides	Belles ordures	Dieux du ciel	Chasseurs	
ICI ARTV	17h30 Downtown	Downtown Abbey		Moi et l'autre	Lumière sur... / Michel Rivard		The White Queen (v.f.)	22h15 The White Queen / Amour et trahison		LE REGNE DE LA BEAUTE			
EXPLORA	Animal Fight Club (v.f.)		Au cœur du monde arctique		La vérité sur les tripes		Les génies de Stephen Hawking	Repères	Révolution YouTube		Pharmachien	Immortalité	
SERIES+	La loi et l'ordre: Crimes sexuels		Crimes majeurs		Doubt / Plus de secret!		Une lutte exemplaire / Jour 471	Crimes majeurs		Détectives privés		Blue Bloods	
Z	C'est pour la science!		Seuls et tout nus XL		BattleBots: Combats de robots		Talk show	Comédie	Star Trek: Discovery		LA PROPHETIE DES OMBRES (2001)		
sav-media	Archi branchés	Triade créative	Question santé	36.9°	36.9°	De garde 24/7	21h15 Pensées	Autisme	L'écran roi	22h50 Prof	Maîtres	23h55 Mat Chi.	VJ
EVASION	Plages top secrètes		Benoît à la plage / Saint-Nazaire		Splendides hôtels		Tout inclus sur la route / Israël		Le monde	Panique amb.		Coups de Food	
TFO	Maxi/ S.O.S.!	Top! / Top!	Flip	Amélie	Les sapiens	Motel Monstre	LA TRAVERSEE DE PARIS (1956) avec Bourvil, Jean Gabin.		23h15 FRENCH CANNAN (1954) Jean Gabin.				
Cinépop	17h40 UN CŒUR INVAINCU (2007)		LE CRIME DU SIECLE (1996) Isabella Rossellini.		21h25 LES PREDATEURS (2010) Adrien Brody.		23h15 RED SONJA (1985) Brigitte Nielsen.						
SEcran	17h30 BIGFOOT JUNIOR		19h05 LA MONTAGNE ENTRE NOUS (2017) Idris Elba.		ACHARNE (2018) Jason Momoa.		22h40 LE VISAGE DE L'INNOCENCE (2017)				Cinéma		
Planète	Du Mékong à la Corée		Or maison	Verdon	La centrale		Histoire de l'Amérique	Arts backstage	Si l'évolution m'était contée		Blaireaux		
MA7V	514 Undisco.	CityLife	Métropolitique		Projection libre		Présence autochtone	Vue sur Relève	CityLife	Concordia Film	ART Impact	Curious City	
CBC	CBCNews	JFL: Gags	Schitt's Creek	Coronation St.	A Very English Scandal		A Very English Scandal	CBC News: The National		CBCNews	Reflections	Coronation St.	
CTV	CTV News Montreal		eTalk	The Big Bang	The Big Bang	Young Sheldon	Station 19	Law & Order: S.V.U.		CTV National	News Montreal	0h05 Daily S.	
GBL	Global National	Global News	Ent. Tonight	E.T. Canada	Big Brother Canada		Will & Grace	Abby's	S.W.A.T. / Cash Flow		Global News	23h35 The Late Show	
ABC	News	News	Local 22 News	Inside Edition	Grey's Anatomy		Station 19	For the People		News	23h35 Jimmy Kimmel Live		
CBS	Channel 3 News at 6 p.m.		Evening News	Ent. Tonight	The Big Bang	Young Sheldon	Mom	Fam	S.W.A.T. / Cash Flow		News	23h35 The Late Show	
NBC	6pm News	NBC News	Jeopardy!	Wheel Fortune	Superstore	A.P. Bio	Will & Grace	Abby's	Law & Order: S.V.U.		11pm News	23h35 The Tonight Show	
PBS (33)	PBS NewsHour		Wretches and Jabberers		20h40 Best Day		Paul Simon's Concert in the Park				Amanpour and Company	Business	
PBS (57)	News	Business	PBS NewsHour		New Tricks / Fluke of Luck		Death in Paradise	Happy Valley			World News	Amanpour and Company	
UNIS	Cochon dingue	Echappe	Fous animaux	L'académie Mira		Chez nous	Liberté	Louis la faune	Balade Tor.		Peaky Blinders	L'espionne	
HBO1	16h50 JMcCain	18h40 One Nation Under Stress		19h55 Last Wk	20h25 Traffic		Wyatt Cenac	Wyatt Cenac	Wyatt Cenac	Wyatt Cenac	Wyatt Cenac	Wyatt Cenac	
AddikTV	LES VOYANTS ROUGES (2012) avec Robert De Niro, Sigourney Weaver.				Guerre drogues	Le trône de fer		Salvation: Désastre imminent		Victor Lessard		Wynonna Earp	
TVA Sports	17h00 JIC		LNH Hockey / Devils du New Jersey c. Hurricanes de la Caroline (D)				Dave Morissette en direct	Le TVA sports		L'Impact	Hockey / N.J./Car.		
04/04	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

L'île du A

ODILE TREMBLAY



Dans sa géniale série de bande dessinée Philémon, le regretté Fred envoyait son héros rêveur dans un monde chimérique, où les lettres de l’océan Atlantique sur les globes et les cartes étaient devenues des îles. Il était d’abord tombé sur le A majuscule, où vivait sous deux soleils le vieux puisatier, Barthélémy, aux côtés du centaure Vendredi ; un A devenu bientôt un paradis perdu...

Je pensais à ce A mythique en regardant la nouvelle émission culturelle à ICI Télé *Bonsoir Bonsoir !*, lancée en grande pompe le 1^{er} avril sous animation de Jean-Philippe Wauthier. La voici diffusée du lundi au jeudi, succédant dans sa case horaire aux défunts *Échangistes* défendus par Pénélope McQuade.

Pour aimer le public, ça prend, nous répète-t-on, des invités de type « A » : les plus chauds de l’heure. Ceux-ci sont issus en général des univers de la télé, de l’humour ou de la musique populaire (plus rarement du cinéma, encore moins du théâtre ou de la littérature). Des noms qui scintillent. Des A sur leur île. Hors de laquelle l’animateur et sa cote d’écoute feraient naufrage.

Les émissions culturelles, surtout quotidiennes, ratissent donc ces A, avec quelques B clairsemés, soigneusement encadrés pour donner le change. On dit qu’il n’existe pas de classes sociales au Québec. À la télé, si. La popularité fait le A.

Combien de vedettes se voient auréolées de cette lettre virtuelle ? Mystère ! Il faut dire que le cours du A fluctue comme ceux de la Bourse. Un A d’hier, par usure du temps ou après qu’un des élus eut glissé sur une pelure de banane, devient le B, voire le Z d’aujourd’hui ou de demain.

Michel Rivard, qui lance son disque-livre autobiographique *L’origine de mes espèces* dans la foulée de son spectacle éponyme à La Licorne, se disait à l’aise en entrevue à *La Presse*, l’âge aidant, avec le fait de n’être plus la saveur du mois. Il précisait vouloir continuer à faire ce qu’il est capable de faire d’une manière différente. En véritable artiste. Absent pourtant cette semaine de la liste d’invités à *Bonsoir Bonsoir !*. Naufragé du A ? Sans doute.

À la première émission, Jean-Philippe Wauthier avait le trac et dirigeait à la diable ses entrevues devant son bar à la Kon-Tiki. À la seconde, il avait repris du pic, mais enfin, son affaire paraît mal barrée. L’omniprésence des têtes archipopulaires irrite plus qu’autre chose, par effet de déjà-vu. Surtout quand l’animateur n’a rien de bien « culturel » ou même de très « social » à demander à ses hôtes, outre leurs recettes d’amaigrissement et des questions d’ordre personnel.

Entendons-nous : porter une émission culturelle quotidienne est une entreprise casse-gueule, vérité dont peuvent témoigner Christiane Charrette et Pénélope McQuade, qui ont ramé à leurs heures. Trop « élitiste » le talk-show : le grand public décroche. Trop « populo » en ratisage de A : il se fait reprocher, avec raison, d’accueillir le même bouquet de vedettes à pleins plateaux. Comme cette semaine Véronique Cloutier, Jay du Temple, Maripier Morin, Phil Roy, Jean-Michel Anctil et autres valeurs sûres venues en appeaux attirer les téléphages devant le nouveau rendez-vous. Pourtant, une personnalité comme Guylaine Tremblay, qui suit aborder les retombées sociales de la série *Unité 9* et le regard des gens posé sur les anciennes déteintes — « On juge tout le temps trop vite ! » —, aurait eu beaucoup à dire. Christian Bégin et Jean-Michel Anctil, en réalignement de carrière, aussi, tout comme le jeune Mehdi, qui aime l’humour engagé, mais il faudrait modifier la couleur du spectacle.

◆ ◆ ◆

À trop vouloir concurrencer les chaînes privées, la télé d’État reflète la patate chaude qu’est devenue à ses yeux la culture, par-delà ses subventions et une « mission » éducatrice qui prend l’eau. C’est la guerre des ondes. Que les créateurs des autres lettres de l’alphabet se tassent du chemin ! Les talk-shows quotidiens se concentrent uniquement sur la culture populaire, en rejetant des pans entiers du répertoire classique ou d’avant-garde, alors que notre société a tant besoin d’élargir ses horizons. On n’y entend pas parler de la formidable mise en scène du *Britannicus* de Racine au TNM, c’est sûr...

En évoquant la possibilité d’un humour « un peu intellectuel », l’animateur reculait mardi soir comme un vampire devant une gousse d’ail. Le caractère péjoratif du mot « intellectuel » au Québec relève pourtant de la malédiction, persuadant tout un chacun que ce qui dépasse du cadre A+ n’est pas pour lui. Allons donc ! Pas si bête !

Appâter les Québécois à coups de gros gags et de confidences intimes de stars se révèle une formule éculée, quoi qu’on en dise. Quand un minimum de contenu réchauffe les gens, le vide les abrute. Pourquoi ? Pourquoi ?



III PATRIMOINE CULTUREL

Adieu « l’importance nationale » pour les dons d’œuvres d’art

CATHERINE LALONDE
LE DEVOIR

Le gouvernement fédéral veut éliminer dans son Budget 2019 la notion « d’importance nationale » qui s’applique aux dons d’œuvres d’art et de biens culturels. Le but ? Permettre aux musées, collections et institutions publiques du pays de continuer à recevoir des dons d’œuvres, même si ces dernières ne sont pas en lien direct avec le patrimoine culturel propre au Canada.

« Afin d’encourager les Canadiens à faire des dons de biens culturels ayant un “intérêt exceptionnel” et une “importance nationale” » aux collections publiques canadiennes, « le gouvernement offre des incitatifs fiscaux spéciaux », indique l’extrait du Budget 2019 titré *Soutenir les dons de biens culturels*. « Ces incitatifs aident à s’assurer que les biens culturels importants demeurent au Canada [...] ». Une décision judiciaire récente liée à l’interprétation de l’expression « importance nationale » a créé une incertitude sur la disponibilité de ces incitatifs fiscaux. Le budget 2019 propose de présenter des modifications législatives afin que ces incitatifs fiscaux puissent continuer à être utilisés pour les dons de biens culturels d’intérêt exceptionnel faits à des institutions désignées au Canada.

La modification, si elle est acceptée, court-circuitera la décision du juge fédéral Manson, au moins en partie. Ce dernier rétrécissait en juin 2018 la notion « d’importance nationale ». Le changement n’est pas sans impact : le critère est utilisé par la Loi sur l’exportation et l’importation des biens culturels pour déterminer les œuvres qui doivent idéalement rester au Canada. Il sert aussi à l’octroi de déductions d’impôt pour les donateurs qui lèguent aux institutions publiques. Consé-

quence ? Les collectionneurs qui veulent donner des œuvres de maître n’ayant pas nécessairement un lien avec le Canada ne peuvent, depuis août 2018, bénéficier des avantages fiscaux maximums. Le Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM) a par exemple perdu l’occasion de se faire donner une estampe de Rembrandt.

« Pendant dix ans, les conservateurs de Harper ont coupé en culture », a commenté Simon Ross, attaché de presse du ministre du Patrimoine canadien, Pablo Rodriguez. « On apporte des changements législatifs pour que les gens qui donnent des œuvres à nos musées et galeries d’art continuent de recevoir un crédit d’impôt. Ça aide concrètement nos musées à acquérir des œuvres exceptionnelles. On a aussi donné instruction de porter en appel la décision de la cour fédérale dans ce dossier qui inquiétait le milieu artistique. »

« Il y a beaucoup d’inquiétudes et de craintes soulevées par le milieu — les musées, les collectionneurs — et on partage ces craintes-là », a par ailleurs indiqué une source politique proche du dossier. « On propose une modification au budget pour le crédit d’impôt, parce que c’était ce qui était nommé comme le plus urgent de la part du milieu. On veut effacer ce nuage qui plane au-dessus du milieu muséal. »

Et les exportations ?

Le MBAM accueille favorablement le changement proposé. « Cela permettra à nouveau à un plus grand nombre d’œuvres internationales d’être certifiées biens culturels, ce qui constitue un levier important pour les dons d’œuvres aux institutions muséales », a précisé Émilie L. Cayer, directrice adjointe et responsable des dons planifiés et dons majeurs de la Fondation du MBAM.

L’autre possibilité pour limiter « l’ef-

fet Manson » serait de modifier la loi sur l’exportation, un processus beaucoup plus long et complexe. Cette initiative permettrait toutefois de garder un peu plus longtemps au pays des œuvres d’art internationales, sans lien avec le Canada, et d’offrir aux musées un premier droit de rachat. Car ces œuvres peuvent techniquement quitter plus facilement le territoire depuis la décision Manson. « Être un collectionneur qui souhaite vendre depuis longtemps un Picasso, illustre un acteur du milieu, je profiterais du moment. Il y a une ouverture, tant que le jugement Manson n’est pas cassé. Et si la Cour d’appel le réitère, ce sera la catastrophe pour la protection des œuvres qui sont au Canada. »

« Avec la disparition d’un critère “d’importance nationale”, je me demande si l’interprétation de “l’intérêt exceptionnel” changera légèrement ou restera la même », se questionne un autre intervenant. « Il faut attendre pour voir les conséquences, car ultimement, c’est la Commission canadienne d’examen des exportations de biens culturels (CCEEBC) qui sera appelée à l’appliquer. » Ce tribunal indépendant est chargé de déterminer les œuvres et biens canadiens qui doivent être protégés et préservés, en appliquant les critères « d’intérêt exceptionnel » et « d’importance nationale ». Pour la commission, « l’échéancier de la mise en œuvre de ces modifications proposées n’est pas clair. Jusqu’à nouvel ordre, les demandeurs doivent suivre les lignes directrices actuelles de la CCEEBC en ce qui concerne l’« importance nationale ». La Commission fournira plus de détails au sujet de cet échéancier et précisera la portée des modifications proposées lorsque cette information sera disponible », a spécifié la directrice générale Mijin Kim.

Cela permettra à nouveau à un plus grand nombre d’œuvres internationales d’être certifiées biens culturels

ÉMILIE L. CAYER



FTA

Danse + Théâtre

22 mai au 4 juin 2019

Marc Béland

+ Alix Dufresne

Marie-Claire Blais

+ Stéphanie Jasmin

+ Denis Marleau

Ali Chahrour

Steven Cohen

Serge Aimé Coulibaly

Sorour Darabi

Daria Deflorian

+ Antonio Tagliarini

Danièle Desnoyers

Pascale Drevillon

+ Geoffrey Gaquère

Clara Furey

Catherine Gaudet

Frédéric Gravel

Simon Grenier-Poirier

+ Dorian Nuskind-Oder

Stefan Kaegi

Anna Karasińska

Jaha Koo

Lara Kramer

+ Émilie Monnet

Christian Lapointe

Martin Messier

Dana Michel

Marlene Monteiro Freitas

Wajdi Mouawad

Evan Webber

+ Frank Cox-O’Connell

Forfaits et billets en vente

Réservez maintenant

fta.ca
514 844 3822

LA VITRINE DU PATRIMOINE CULTUREL

À LIRE

TAM LAN TRUONG

La critique du **Roi David**, de Honnegger, par les **Choeurs de l'Université McGill** dirigés par Jean-Sébastien Vallée, sur toutes nos plateformes numériques.

À LIRE

MICHAEL SLOBODIAN

La critique de **Revisor**, de **Crystal Pite** et de **Jonathon Young**, présenté par Danse Danse, sur nos plateformes numériques.

III GUERRE DES TARIFS

Donald Trump a presque tout faux, dit le FMI

ÉRIC DESROSIERES
LE DEVOIR

Donald Trump a tout faux en matière de commerce international, dit le Fonds monétaire international. Ou presque.

Le président américain peut bien en faire toute une histoire, les déficits commerciaux bilatéraux, comme celui des États-Unis à l'égard de la Chine, ne sont pas si importants, finalement, expliquent des experts du FMI dans l'un des chapitres analytiques de la prochaine édition de ses *Perspectives de l'économie mondiale*, attendue la semaine prochaine. Et s'il est vrai que certains de ces déficits commerciaux bilatéraux dont se plaint le président se sont creusés les dernières années, cela tient beaucoup plus à des facteurs économiques fondamentaux qu'à de quelconques manœuvres commerciales déloyales, poursuit-on. L'imposition de ses tarifs punitifs ne changera rien à l'affaire, contrairement à ses dernières baisses d'impôt et augmentations de dépenses massives, qui ne feront qu'aggraver les choses.

Dévoilée mercredi, l'étude du FMI commence par rappeler quelques principes de base de la science économique. Un déficit commercial avec un pays en particulier n'est pas mauvais en soi parce qu'il peut être seulement le reflet de l'organisation de l'économie mondiale et de la spécialisation, par exemple, de la Chine dans la fabrication de biens de consommation de masse comme les appareils électroniques, les vêtements et les meubles. Plus préoccupante, une balance commerciale déficitaire avec l'ensemble du monde est généralement le résultat de facteurs économiques fondamentaux qui nous sont propres, comme une structure économique moins porteuse, un manque de



Donald Trump peut bien en faire toute une histoire, les déficits commerciaux bilatéraux ne sont pas si importants finalement, expliquent des experts du FMI.
NICHOLAS KAMM AFP

compétitivité, un choc démographique, ou une croissance à crédit, et qui appellent à l'achat de biens et services de l'étranger pour compenser.

La faute aux États-Unis

Ces facteurs économiques fondamentaux ont joué un rôle particulièrement important dans les relations commerciales entre les États-Unis et la Chine les dernières années, remarquent les experts du FMI, qui leur attribuent 95 % des variations du déficit commercial américain entre 1995 et 2015. Les vingt années ont ainsi d'abord été mar-

quées par une période de croissance où, contrairement à la Chine ou à l'Allemagne, les États-Unis produisaient moins de richesses qu'ils n'en consommaient et en importaient. Cette période de croissance à crédit est aujourd'hui remplacée par une autre où, cette fois, c'est le gouvernement de Donald Trump qui a recours à l'endettement pour financer ses baisses d'impôt et hausses de dépenses massives afin de stimuler une économie américaine qui avait déjà atteint les limites de ses capacités.

Il ne sert à rien, dans ce contexte,

d'espérer que les États-Unis améliorent leur balance commerciale globale, dit le FMI. L'imposition de tarifs douaniers sur quelque 250 milliards d'importations chinoises contribuera tout au plus à remplacer une partie de ces importations par des biens achetés auprès d'autres pays étrangers, comme le Canada et le Mexique. Au bout du compte, l'imposition réciproque par les États-Unis et la Chine de tarifs douaniers pourrait profiter à quelques pays tiers bien placés, mais nuirait au plus grand nombre, particulièrement aux deux protagonistes.

La Chine doit aussi composer avec ses propres facteurs fondamentaux, précise le FMI. Son plus grand recours au crédit s'est notamment traduit par une diminution de son surplus commercial avec le reste du monde. Les accusations de concurrence déloyale de Donald Trump à son égard ne sont pas toutes non plus sans fondement. Si Pékin a largement cessé de dévaluer artificiellement sa devise pour vendre plus facilement ses produits à l'étranger, ses importantes subventions à la production et aux exportations des entreprises d'État chinoises font effectivement partie des facteurs fondamentaux de son économie.

Lueur d'espoir

Ces observations des économistes du FMI sur l'inefficacité de la guerre des tarifs déclenchée par la Maison-Blanche rejoignent des constats que l'Organisation mondiale du commerce faisait mardi dans son bilan de l'année 2018 et ses prévisions pour 2019 et 2020. L'OMC y déplorait l'impact de l'escalade des sanctions sur le commerce et l'économie mondiale. Elle mettait aussi en garde contre l'extension du conflit au secteur de l'automobile, qui serait beaucoup plus dommageable encore.

Une lueur d'espoir est venue mercredi des négociations entre les États-Unis et la Chine qui reprenaient dans les bureaux du représentant américain au Commerce, à quelques coins de rue du siège du FMI à Washington. On y disait les deux pays près d'un compromis notamment sur l'augmentation des exportations américaines en Chine et une plus grande ouverture du marché chinois dans le secteur numérique en échange d'une réduction graduelle des tarifs américains.

III ANALYSE

Les Québécois, inégaux devant la retraite

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Âgés, endettés et au travail. Les Québécois sont plus inégaux face à la retraite. Le creusement de l'écart est grandissant, associé à des facteurs essentiellement systémiques. Mais les données permettent aussi d'avancer la thèse d'une démotivation présumée dans le secteur public. Globalement, les Québécois prennent leur retraite plus tardivement, nous dit l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). À 43 % en 2009, la part des personnes de moins de 60 ans qui ont quitté le marché du travail est passée à 27 % en 2018. Vue selon le taux d'emploi, la proportion de personnes en emploi chez les travailleurs plus âgés s'accroît d'environ dix points de pourcentage dans le segment des 55 à 64 ans, de près de six points de pour-

centage dans celui des 65 à 69 ans.

La petite étude d'une dizaine de pages ne donne pas d'explication. Il est toutefois reconnu que la faiblesse des rendements dans les portefeuilles de placement, la transformation de nombre de régimes à prestations déterminées en régime à cotisations déterminées, l'introduction d'un crédit d'impôt « motivateur » pour les travailleurs de 65 ans et plus et tous les nouveaux paramètres appliqués aux régimes publics visant à décourager une retraite hâtive et à inciter à une retraite tardive engendrent un accroissement des inégalités et une présence accrue ou prolongée sur le marché du travail. Au bout du compte, et malgré les bémols apportés sur la représentativité des données, « en 2018, la grande majorité des personnes en emploi, soit près des trois quarts d'entre elles, quitte le marché du travail après 60 ans », sou-

ligne l'agence québécoise de statistiques.

S'ajoutent à ces facteurs systémiques des éléments conjoncturels tels la progression plutôt faible des revenus des ménages depuis la crise de 2008 et, surtout, leur endettement accru, auquel n'échappe plus le segment des 65 ans et plus. Selon une étude publiée également mercredi par Statistique Canada, la proportion des familles dont le principal soutien économique était âgé d'au moins 65 ans et qui avaient une dette s'est accrue pour passer de 27 % en 1999 à 42 % en 2016.

Certes, cette évolution n'est pas étrangère à l'explosion du prix des propriétés résidentielles, dont la valeur nominale a bondi de 110 % entre 2005 et 2016, ce qui a tout de même engendré une stabilité du ratio médian dette/actif. Mais si les deux tiers de l'accroissement global de l'endettement reposent sur la dette hypothécaire, le reste vient de la dette à la consommation. Statcan observe que parmi les familles de personnes âgées endettées, le ratio médian dette/revenu a plus que doublé, passant de 0,24 à 0,52 entre 1999 et 2016, avec plus du tiers affichant un ratio d'au moins 1. Aussi, en 2016 14 % des familles de personnes âgées avaient une dette de consommation supérieure à leur revenu familial après impôt, contre 4 % en 1999.

Démotivation

Quant à la thèse de la démotivation... L'ISQ note que 40 % des nouveaux

On peut suspecter une démotivation dans le secteur public

retraités de 2014-2018 travaillaient dans le secteur public, alors que la part de ce secteur dans l'emploi total chez les 55 ans et plus est d'environ 20 % pour cette période. Bien sûr, cela peut s'expliquer « non seulement par l'existence de la sécurité d'emploi au public, mais aussi par une plus forte présence des régimes de retraite », à prestations déterminées par surcroît.

Pas surprenant, donc, de constater que les départs sont plus hâtifs dans le secteur public. « Toutefois, cette réalité semble avoir un effet plus marqué sur la prise de la retraite précoce au Québec », où environ 80 % des travailleurs du secteur public ont quitté leur emploi pour prendre leur retraite avant l'âge de 65 ans, contre environ 65 % en Ontario et dans l'Ouest canadien.

Il est également observé une surreprésentation des départs à la retraite dans les services à la population. « Quand on regarde la répartition selon les industries regroupées, on constate que ce sont celles liées aux services à la population (services d'enseignement, soins de santé et assistance sociale et administrations publiques) qui affichent les départs à la retraite les plus hâtifs, et que c'est au Québec que la proportion de personnes ayant pris leur retraite avant 65 ans est la plus élevée », poursuit l'ISQ. Que conclure ?

EN BREF



TED ALJIBE AGENCE FRANCE-PRESSE

Lufthansa étend ses activités à Montréal

Lufthansa Technik agrandit son site de Montréal consacré à la maintenance et à la réparation de moteurs d'avion. L'entreprise allemande souhaite ainsi tripler sa capacité locale en services de réparation mobiles et prévoit de créer 50 emplois au sein de son usine de l'arrondissement de Dorval d'ici 2021. Lufthansa Technik possède quatre stations de réparation mobiles dans le monde ; en plus de Montréal, ses services sont disponibles à Tulsa (États-Unis), à Frankfurt (Allemagne) et à Shenzhen (Chine).

Le Devoir

La faillite pour QuadrigaCX

HALIFAX — Le contrôleur nommé par le tribunal pour enquêter sur la défunte plateforme de cryptomonnaie QuadrigaCX recommande de mettre en faillite l'entreprise insolvable. Ernst & Young affirme que son enquête en cours pour recouvrer les 260 millions en argent et en cryptomonnaie dus à 115 000 utilisateurs pourrait être gérée plus efficacement sous la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. La plateforme de cryptomonnaie a cessé ses activités le 28 janvier, après le décès subit de son jeune patron, Gerald Cotten, originaire de Nouvelle-Écosse, lors d'un voyage en Inde. Peu après l'annonce de son décès, des documents de cour ont révélé qu'il était le seul employé de QuadrigaCX à connaître les codes d'accès cryptés nécessaires pour accéder aux 190 millions en Bitcoins et en autres cryptomonnaies manquantes. La Presse canadienne

Contrat australien pour Bombardier

Bombardier Transport a annoncé mercredi la signature d'un contrat d'environ 340,4 millions \$CAN avec le gouvernement du Queensland, en Australie, en vertu duquel il apportera des modifications aux trains de nouvelle génération ajoutés au réseau ferroviaire du sud-est de l'État. Le projet de trains de nouvelle génération, dont la valeur s'élève à 4,4 milliards \$AUS (soit environ 4,2 milliards \$CAN) au total, a été octroyé à Qtecric, conglomérat dirigé par Bombardier Transport. Il porte sur la conception et la livraison de 75 nouveaux trains de passagers, la construction d'un nouveau centre de maintenance et 32 ans de services de maintenance. La Presse canadienne

III LOCKOUT

C'est toujours l'impasse chez ABI

La direction de l'Aluminerie de Bécancour a rejeté la contre-proposition déposée par les Métallos

FRANÇOIS DESJARDINS
LE DEVOIR

La direction de l'Aluminerie de Bécancour (ABI) a rejeté mercredi la contre-proposition déposée par les Métallos, ceux-ci accusant l'entreprise de « bomber le torse » au lendemain des propos qu'a tenus le premier ministre François Legault, qui a suggéré au syndicat de « faire des compromis ».

Selon ABI, détenue à 75 % par Alcoa et à 25 % par Rio Tinto Alcan, le document syndical ne suffirait pas à mettre la table pour l'éventuel redémarrage de l'usine, qui fonctionne au ralenti avec des cadres en l'absence des 1030 syndiqués mis en lockout il y a 15 mois.

« La direction d'ABI aimerait voir l'aluminerie redémarrer », mais il faudra d'abord répondre à « cinq éléments clés » pour que l'aluminerie connaisse des améliorations, a insisté l'entreprise. Ces éléments sont la réorganisation du travail, la stabilité du personnel, le taux d'absentéisme, les activités syndicales (le nombre d'heures payées pour les libérations syndicales) et les modalités de financement d'un nouveau régime de retraite.

« Une fois cela fait, la direction sera disposée à discuter du protocole de retour au travail », a ajouté l'entreprise, dont les opérations ont été réduites au minimum avec son équipe de cadres. La direction a déjà proposé des augmentations salariales de 15,3 % sur six ans, mais cela ne se trouve pas au chapitre des différends.

Les derniers développements sont survenus au terme d'une rencontre de conciliation prévue entre les parties mercredi matin. Celle-ci a eu lieu au milieu d'une semaine particulièrement chargée, deux jours après que le premier ministre François Legault a personnellement discuté avec les représentants d'ABI et des Métallos.

L'usine compte 1030 travailleurs en lockout depuis janvier 2018, plusieurs d'entre eux ayant choisi de se trouver du travail ailleurs afin d'arrondir leurs fins de mois. L'usine ABI est le plus grand employeur du secteur privé de la région du Centre-du-Québec.

De plus, il s'agit d'un important acheteur d'électricité auprès d'Hydro-Québec, sauf dans des cas de force majeure, où la compagnie est libérée de cette

obligation. En vertu du contrat qui lie ABI et son fournisseur, le déclenchement d'un lockout est considéré comme un cas de force majeure, situation qui a entraîné pour Hydro-Québec une perte de revenus de 165 millions en 2018.

Réaction des Métallos

La direction d'ABI s'est présentée à la rencontre mercredi matin sans avoir l'intention de négocier, a affirmé le syndicat, en lui reprochant du coup d'avoir eu « le torse bombé par les récentes déclarations inappropriées du premier ministre, qui a pris parti contre les syndiqués ».

En point de presse, le président local de la section 9700, Clément Masse, a également déclaré qu'ABI songe à fermer la dernière série de cuves toujours en activité « en raison de l'épuisement des cadres et des retraites » parmi ceux-ci. La direction n'a toutefois pas évoqué une fermeture définitive de l'aluminerie, a-t-il dit.

« Ce qu'on veut, c'est que l'employeur revienne négocier à la table, c'est de conclure une entente négociée qu'on va pouvoir recommander à nos membres. On veut aussi que le premier ministre

L'usine compte 1030 travailleurs en lockout depuis janvier 2018

mettre de la pression, ce qu'il n'a pas fait ces derniers jours », a dit le président de la section locale.

Les propos du premier ministre François Legault ont suscité l'étonnement mardi quand il a posé le blâme aux pieds des Métallos. M. Legault a dit que « quand un syndicat en demande trop, le risque est alors de perdre des emplois à 92 000 \$ par an, donc moi, je pense que c'est important d'être raisonnable, et actuellement, je ne trouve pas que le syndicat est raisonnable ».

Clément Masse a affirmé mercredi que « l'employeur s'est présenté ce matin très conforté dans sa position puisqu'il avait comme l'appui du premier ministre », ce qui a « nui au processus ».

ABI a présenté le 4 mars une offre comprenant une réorganisation du travail qui respecte l'ancienneté et qui ne prévoit aucune mise à pied, avait-elle annoncé à l'époque. « La convention proposée procurera de la flexibilité, capturera l'attrition d'une vague de retraites en cours et améliorera la productivité. »

Les travailleurs ont rejeté cette offre à 82 % et ont présenté leur contre-proposition le 21 mars.

Panama Papers : 22 États ont récupéré 1,2 milliard

Au Canada, 116 vérifications ont généré 15 millions en impôts et pénalités

AGENCE FRANCE-PRESSE
À BERLIN

Trois ans après le scandale des Panama Papers, les 22 États concernés par ce tentaculaire scandale d'évasion fiscale ont à ce jour réussi à recouvrer 1,2 milliard de dollars, a annoncé mercredi le consortium d'enquête à l'origine des révélations.

Numéro un sur le podium, le fisc britannique a collecté auprès des fraudeurs 252 millions, suivi de l'Allemagne (183 millions). En France, les enquêtes lancées à la suite du scandale ont permis de récupérer 149 millions de dollars. Le chiffre total est « susceptible d'augmenter », note le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) dans un communiqué.

« Les Panama Papers n'auront pas seulement permis aux gouvernements de retrouver des fonds cachés [...], ils auront également permis, à plus long terme, de modifier les comportements et l'attitude des citoyens », se félicite le consortium dans ce bilan d'étape.

La mise au jour par la presse internationale du scandale des Panama Papers, un vaste système d'évasion fiscale orchestré par Mossack Fonseca, un discret cabinet d'avocats créé à Panama, mobilise depuis trois ans la justice dans plusieurs pays. L'enquête, réalisée par une centaine de journaux, a révélé la présence dans des paradis fiscaux d'avoirs détenus notamment par 140 responsables politiques, stars du football ou milliardaires, suscitant une onde de choc mondiale.

5

C'est le nombre d'enquêtes criminelles en cours au Canada liées aux Panama Papers.

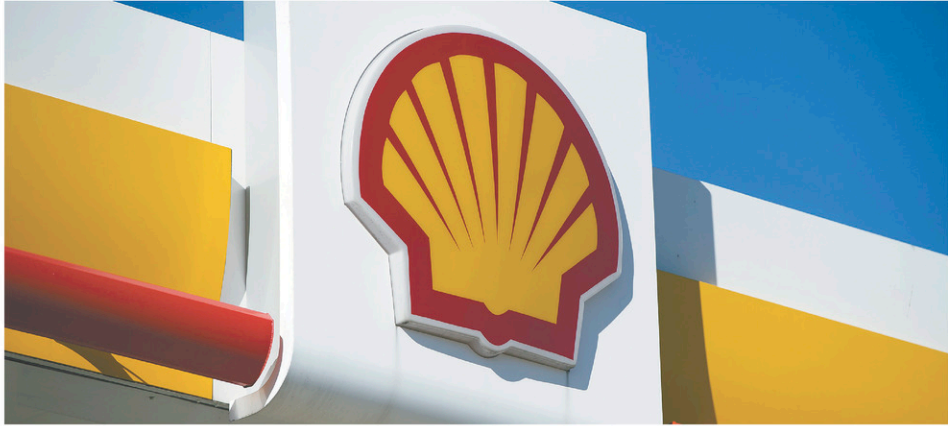
Lundi, l'Agence du revenu du Canada (ARC) disait avoir identifié près de 900 personnes et sociétés canadiennes dans les Panama Papers et cinq enquêtes criminelles sont en cours, mais aucune accusation n'a encore été portée jusqu'à maintenant. À ce jour, 894 Canadiens — des particuliers, des sociétés et des fiducies — ont été identifiés dans les documents et 525 d'entre eux ont vu leurs dossiers examinés par l'ARC. L'agence dit avoir réalisé 116 vérifications, ce qui a généré plus de 15 millions en impôts et pénalités.

La ministre du Revenu national, Diane Lebouthillier, a indiqué que le gouvernement s'employait à pourchasser les fraudeurs fiscaux à l'étranger, évoquant deux mandats de perquisition exécutés la semaine dernière dans une affaire présumée de 77 millions, tirée d'informations contenues dans les Panama Papers.

Avec La Presse canadienne

Les Panama Papers n'auront pas seulement permis aux gouvernements de retrouver des fonds cachés [...], ils auront également permis, à plus long terme, de modifier les comportements et l'attitude des citoyens

LE CONSORTIUM INTERNATIONAL DES JOURNALISTES D'INVESTIGATION



SAUL LOEB AGENCE FRANCE-PRESSE

Shell exhorte à une association canadienne de soutenir l'Accord de Paris

LA PRESSE CANADIENNE
À CALGARY

Le géant mondial de l'énergie Royal Dutch Shell exhorte la plus grande association pétrolière et gazière du Canada à prendre position et à soutenir à la fois l'Accord de Paris sur le climat et la tarification du carbone pour encourager les réductions d'émissions de gaz à effet de serre.

Dans un nouveau rapport, Shell affirme avoir fait un examen de ses relations avec 19 associations industrielles du monde entier et a décidé de quitter celle qui regroupe les producteurs américains de carburants et de produits pétrochimiques en raison d'un « désalignement important ».

L'entreprise a aussi constaté un certain désalignement avec neuf autres groupes, notamment l'Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP), établie à Calgary. Dans son rapport, Shell indique que l'ACPP fait fausse route en ne

commentant pas l'Accord de Paris et en n'appuyant pas publiquement les cadres de tarification du carbone fédéral et provinciaux au Canada.

Shell ajoute toutefois qu'elle est d'accord avec l'ACPP en ce qui concerne le soutien des objectifs et des politiques climatiques du Canada qui encouragent la technologie et l'innovation pour lutter contre les changements climatiques, ainsi que l'utilisation du gaz naturel comme source d'énergie et la gestion appropriée du méthane.

Shell était un acteur beaucoup plus important dans le secteur pétrolier canadien avant la vente de la plupart de ses actifs de sables bitumineux à Canadian Natural Resources, en 2017. « En tenant compte de la valeur plus large de notre adhésion au groupe, nous restons un membre engagé de l'ACPP. Nous continuerons à dialoguer avec l'association et à surveiller de près notre alignement sur les sujets liés au climat », conclut le rapport de Shell.

EN BREF



NATHAN DENETTE LA PRESSE CANADIENNE

Hausse du bénéfice de La Baie

TORONTO — Le bénéfice net de la Compagnie de la Baie d'Hudson s'est établi au quatrième trimestre du dernier exercice financier à 286 millions, ou 1,20 \$ par action, comparativement à 84 millions, ou 39 ¢ par action, au trimestre correspondant de l'exercice précédent. D'autre part, les revenus du détaillant canadien ont reculé pendant la même période, de 3,05 milliards à 2,89 milliards. La compagnie fait toutefois observer que le 4^e trimestre de l'exercice précédent avait été plus long d'une semaine. Les ventes des magasins comparables ont reculé de 1,4 %, mais elles ont progressé de 3,9 % pour la chaîne affiliée Saks Fifth Avenue. Elles ont baissé de 5,2 % dans les magasins La Baie. En février, la Compagnie a annoncé l'abandon de la bannière Déco Découverte.

La Presse canadienne

Assurances : Canada Vie regroupe trois marques

WINNIPEG — Trois marques canadiennes du domaine des assurances ont annoncé mercredi qu'elles s'unissent sous une seule marque, Canada Vie. Il s'agit de la Great-West, de la London Life et de la Compagnie d'assurance du Canada sur la vie. Paul Mahon, président et chef de la direction, croit que la fusion des compagnies sous une seule marque permettra d'offrir une expérience plus simple et unifiée aux clients, aux conseillers et aux consultants. La direction affirme que cette annonce n'a aucune incidence sur les emplois. Les plus de 11 000 employés continueront à travailler dans les centres principaux situés à Winnipeg, London, Toronto, Montréal et Regina.

La Presse canadienne

National achète au Royaume-Uni

La société de portefeuille et de gestion de cabinets de relations publiques Avenir Global, connue au Canada sous sa compagnie opérante le Cabinet de relations publiques National, a annoncé l'acquisition de la firme Hanover, du Royaume-Uni. Fondée à Londres en 1998, Hanover compte 163 employés à Londres, Bruxelles, Dublin, Dubaï et Abou Dhabi. Parmi ses clients figurent Goldman Sachs, Airbus, Microsoft, Apple, Warner Media et Tata Steel. Cette acquisition est la suite d'une série comprenant TMX Equicom (2015) et Octane (2018) au Canada, SHIFT Communications (2016) et Padilla (2018) aux États-Unis, Madano Partnership (2013) et Cherry (2018) en Europe. Avenir Global compte dorénavant 1 000 employés dans 25 marchés.

Le Devoir

III HOCKEY

Aucune marge d'erreur

Le Canadien continue de surprendre dans le sprint final face aux meilleures équipes

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
LA PRESSE CANADIENNE

À mi-chemin de ce qui devait être son chemin de croix, le Canadien est encore bien loin du mont du Calvaire. La formation montréalaise a plutôt gagné les deux premiers matchs de sa série de quatre contre certaines des meilleures formations du circuit, battant les Jets de Winnipeg 3-1 et le Lightning de Tampa Bay 4-2. Il ne reste plus au Tricolore que des duels contre les Capitals, jeudi à Washington, et les Maple Leafs de Toronto, samedi au Centre Bell, avant de savoir s'il sera en mesure de participer aux séries éliminatoires. Le Canadien (43-29-8) affiche 94 points au compteur, un de moins que les Hurricanes de la Caroline et le même nombre que les Blue Jackets de Columbus. Ces deux équipes détiennent les deux laissez-passer supplémentaires donnant accès aux séries dans l'Association de l'Est. Les Blue Jackets ont l'avantage sur le Canadien puisqu'ils ont trois victoires de plus en temps réglementaire ou en prolongation — 44 contre 41. La marge d'erreur demeure mince pour le Canadien, mais elle l'est depuis un bon moment déjà.

« Nous nous préparons pour le prochain match à Washington, a dit l'attaquant Max Domi après la victoire contre le Lightning. C'est un autre match très important pour notre groupe. Nous avons travaillé très fort toute la saison pour nous retrouver dans cette position. »

« [Les Capitals] ont une excellente équipe. C'est une machine offensive et ils ont beaucoup d'expérience. Nous devons garder la même mentalité », a-t-il ajouté.

Face au Lightning, tous les joueurs ont été impliqués. L'entraîneur Claude Julien a pu déployer sans trop être inquiet tous ses éléments jusqu'à tard en troisième période. La recette de la victoire contre les Jets a été réutilisée et encore mieux appliquée. Le Canadien devra continuer sur cette lancée pour les deux derniers matchs s'il souhaite s'offrir une chance de se tailler une place en éliminatoires.

« Nous n'avons pas le choix, a admis Phillip Danault. Nous avons fait le copier-coller de Winnipeg ici [mardi] et nous allons refaire le copier-coller à Washington. »

Le Canadien n'a donc toujours pas baissé les bras et continue de surprendre dans le sprint final face aux meilleures équipes de la LNH.



Autre signe de la résilience du Tricolore, il a fait face à deux déficits d'un but contre le Lightning et le gardien Eddie Pasquale — une recrue de 28 ans — a aussi frustré l'offensive montréalaise à maintes reprises avant de finalement céder.

« Je l'ai dit en début de saison, je croyais que nous avions un bon groupe.

Un but d'Artturi Lehkonen a procuré mardi au Canadien une victoire contre Tampa Bay.

RYAN REMIORZ
LA PRESSE CANADIENNE

Plus nous avançons, plus nous voyons ce groupe-là grandir et s'améliorer, a dit Julien. Une chose est sûre, il y a beaucoup de caractère dans le vestiaire. Nous nous sommes donné une chance et nous nous croisons les doigts pour bien finir la saison et la prolonger. Je crois que les partisans le méritent, et les joueurs aussi. »

Dans son entrevue sur la patinoire avec l'analyste du Réseau des sports Marc Denis après avoir été nommé première étoile du match contre le Lightning, Artturi Lehkonen s'est laissé emporté, affirmant que le Canadien allait gagner ses deux derniers matchs et participer aux séries.

De retour dans le vestiaire, Lehkonen a été plus prudent.

« Je ne savais pas quoi dire, a-t-il affirmé au sujet sa prédiction. Nous avons encore deux matchs à jouer. Nous allons nous concentrer sur notre part du travail et voir ce qui va arriver. »

Pour ce qui est des Capitals (47-25-8), le match de jeudi aura aussi un enjeu pour les champions en titre de la coupe Stanley. Une victoire contre le Canadien leur permettrait de remporter le titre de la section Métropolitaine pour une quatrième saison d'affilée. Une défaite en temps réglementaire des Islanders de New York face aux Panthers de la Floride confirmerait aussi le titre des Capitals.

« Il y a des équipes qui essaient de jouer les trouble-fête. De notre côté, nous avons l'occasion de jouer pour une place en séries, a rappelé Julien. C'est une période de l'année très spéciale. Je veux que les joueurs retirent du plaisir de cette expérience. Et je crois que c'est le cas. »

Ce sera encore plus vrai si le Canadien parvient à se faufiler jusque-là.

BON VOYAGE

POUR ANNONCER DANS CE REGROUPEMENT
APPELEZ AU 514 985-3399

Voyages Symone Brouty

Pour des voyages pas comme les autres!
1 800 650-0424 www.voyagesbrouty.com

POUR DES VOYAGES PAS COMME LES AUTRES!

ÉVÈNEMENT SPÉCIAL PRÉSENTATIONS CONFÉRENCES
Inscription obligatoire Nombre de places limitées
Réservez au 1 800 650 0424
Email: voyages.sbrouty@videotron.ca
Notre égyptologue, conférencier venant d'Égypte, Mr Ihab Shaarawy
Guide exclusif pour les Voyages Symone Brouty.
Vous invite à sa conférence ÉGYPTÉ DÉPARTS 2019 – 2020

2e CONFÉRENCE : DIMANCHE 7 AVRIL. HÔTEL Royal Versailles
7200 Rue Sherbrooke Est, Montréal

10h00 Magnifique Égypte Pharaonique – 19jrs	10h00 Angleterre Écosse Irlande – 24jrs
13h00 L'Inde des Grands Empires – 29jrs	12h00 Splendeurs de L'Italie – 20jrs
14h00 Argentine, Patagonie Iguacu – 22jrs	13h00 Circuit Espagne, Portugal – 25jrs
REMISE DE DOCUMENT GRÈCE	14h00 Trésors de la Grèce – 20jrs

La spécialiste #1 en Égypte depuis 10 ans!
Magnifique Égypte Pharaonique – 19jrs

Une croisière de luxe en dahabea privatisée pour VSB. Hôtels de luxe au pied des pyramides et au Caire. Visite complète de la nécropole Thébaine à Louxor. Une autre croisière en Égypte : Le Lac Nasser et ses fantastiques temples nubien peu connus. Tous les repas & entrées, visites inclus.
Prolongation en Jordanie incluant : Petra, Mer Morte, Jerash et Amman.

Les vedettes du hockey féminin prêtes à se battre

DONNA SPENCER
À ESPOO
LA PRESSE CANADIENNE

Les vedettes du hockey féminin jurent d'utiliser leur voix forte pour façonner l'avenir de leur ligue en Amérique du Nord, dès que le Championnat mondial, présenté en Finlande, sera chose du passé.

La Ligue canadienne de hockey féminin (LCHF), qui comptait six clubs, a abruptement annoncé dimanche — à cinq jours des Mondiaux — qu'elle fermerait boutique après 12 ans. La Ligue nationale de hockey féminin (LNHF, son équivalent américain) a par la suite annoncé une expansion au Canada afin d'ajouter deux équipes aux cinq existantes.

Ces événements n'ont pas seulement un impact sur les 40 joueuses de la

LCHF et de la LNHF présentes à Espoo, mais aussi sur leurs compatriotes qui se chercheront une place une fois leur carrière universitaire terminée.

Huit des vingt-trois joueuses du Canada, six des États-Unis, ainsi que deux de la Finlande et du Japon ont joué dans la LCHF cette saison.

La capitaine du Canada, la Québécoise Marie-Philip Poulin, a déclaré que les grandes vedettes de tous les pays doivent faire front commun quand le tournoi prendra fin, le 13 avril. « Quand le temps viendra, nous allons nous serrer les coudes. C'est certain que pendant les deux prochaines semaines, nous aurons la tête au Mondial. Ce sera important pour nous — les Canadiennes, les Américaines, les Finlandaises, les Suédoises, tout le monde — d'être solidaires au cours des prochains mois. »

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Etienne Hannequart-Ferron www.hannequart.com 4039

HORIZONTALEMENT

- Inflammation légère d'un organe.
- Qui est connu depuis peu - Ville de la Floride.
- Démolisseur - Glousse - Zone externe du globe.
- Le céleri en est une - État d'Amérique du Sud.
- Dans la gamme - Personne semblable quant à la dignité - Met bas, en parlant d'une vache.
- Il vit en montagnes - Causée par.
- Poète sans inspiration - Imitation.
- Exposer un aliment à feu vif - Orné.
- Elle est fabriquée dans une brasserie - Garantie.
- Sur le dos des bêtes de somme (pl.) - Situation catastrophique.
- Longue énumération - Produit sucré.
- Prince troyen - Outil de maçon.

VERTICALEMENT

- Qui ne s'épuise pas.

- Donnent des baies - Prénom.
- Personnage biblique - Petite pièce de caractère mélodique.
- Trois plus un - Passionné - Classification en grades.
- Trois fois - Accepté à un examen.
- Ce qui sert d'excuse - Cultivé.
- Tourné de travers - Régime d'épargne.
- Préfixe - Devoir faire vite.
- Qui ne travaille pas - Très petite quantité.
- Ingénue - Appareil de levage.
- Partie d'une chaîne - Pareil.
- Suivie - Taillé finement.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	L	A	L	O	M	E	R	F	A	T
2	C	I	S	E	A	U	I	C	A	R	E
3	R	E	C	U	S	E	R	H	I	E	R
4	O	R	E	T	S	A	T	I	S	R	
5	F	T	A	S	T	O	P	A	Z	E	
6	U	S	E	R	C	O	U	T	I	N	E
7	L	U	C	H	A	N	C	E	P		
8	A	B	U	S	E	R	A	A	P	O	
9	I	L	L	S	I	G	N	A	L	E	
10	R	I	V	E	T	E	R	E	L	U	
11	E	M	E	R	I	E	V	A	S	I	F
12	E	S	S	A	Y	E	C	E	N	S	

4038
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

SUDOKU

par Fabien Savary

3		8		1				
		9	4	2		3		8
							7	9
					5		6	4
	8			4				
		2		6			5	
4	3							2
					7		9	1
					8	5		

Niveau de difficulté : DIFFICILE 4175

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

8	7	6	5	2	4	9	1	3
1	2	9	8	3	7	5	6	4
4	3	5	9	1	6	8	7	2
7	6	8	4	9	1	3	2	5
9	5	3	6	7	2	4	8	1
2	1	4	3	8	5	6	9	7
5	9	1	7	6	3	2	4	8
6	4	2	1	5	8	7	3	9
3	8	7	2	4	9	1	5	6

4174

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

Météo Média

Sept-Îles -1/-7
Baie-Comeau -3/-8
Gaspé -1/-5
Saguenay -6/-11
Rimouski -4/-8
Québec -2/-8
Trois-Rivières -1/-9
Sherbrooke 0/-9
Gatineau -2/-9
Montréal -2/-6

Lever du soleil: 6h28
Coucher du soleil: 19h25

©MétéoMédia 2019

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Mel 4/-6	Ave 6/2	Londres	Plu 10/7	Nua 14/8
Moncton	Var 1/-5	Sol 3/3	Los Angeles	Var 19/13	Ave 19/14
Saint-Jean	Var 2/-4	Sol 4/1	Mexico	Sol 26/12	Sol 26/12
Toronto	Sol 5/-1	Plu 4/3	New York	Sol 12/2	Plu 6/4
Vancouver	Sol 14/9	Plu 10/7	Paris	Var 12/3	Var 13/5
Winnipeg	Mel 2/1	Var 5/-2	Tokyo	Sol 14/8	Sol 19/9

Montréal	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui 2	-6	5/2	10/-1	14/3
Passages nuageux.	Généralement dégage.	Ciel variable.	Ciel variable.	Passages nuageux.

Québec	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui -2	-8	3/-1	7/-4	8/0
Ciel variable.	Généralement dégage.	Ensoleillé.	Pluie ou neige (pdp 40%).	Passages nuageux.

Gatineau	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui 2	-9	5/1	9/-2	12/3
Passages nuageux.	Ciel dégage.	Pluie ou neige (pdp 40%).	Ciel variable.	Passages nuageux.

LEVEZ-VOUS TÔT AVEC MÉTÉO MATIN
Soyez à l'écoute, tous les matins dès 6 H

III ASIE

La peine de mort pour l’homosexualité et l’adultère au Brunei

Le pays instaure une charia stricte

AGENCE FRANCE-PRESSE
À BANDAR SERI BEGAWAN

Le petit État du Brunei a instauré mercredi la peine de mort par lapidation pour punir l’homosexualité et l’adultère, nouvelle législation d’inspiration islamiste qui suscite une vague d’indignation d’ONG, de personnalités et de gouvernements dans toute la planète.

Le pays riche en hydrocarbures situé sur l’île de Bornéo, dirigé d’une main de fer par le sultan Hassanal Bolkiah, devient ainsi le premier pays d’Asie du Sud-Est à appliquer au niveau national un code pénal suivant la charia la plus stricte, comme le fait l’Arabie saoudite.

Le nouveau code prévoit aussi l’amputation d’une main ou d’un pied pour les voleurs. Le viol est également passible de la peine de mort, tout comme l’insulte au prophète Mahomet. Certains articles du code, comme la lapidation pour homosexualité, s’appliquent aux musulmans comme aux non-musulmans.

Le sultan Bolkiah, qui dirige la monarchie depuis 1967, n’a pas mentionné officiellement l’entrée en vigueur des nouvelles lois dans un discours prononcé mercredi, mais a appelé à un islam plus fort.

« Je veux voir les enseignements de l’islam dans ce pays se renforcer », a-t-il déclaré dans un centre de congrès proche de la capitale, Bandar Seri Begawan.

Brunei est un pays « juste et heureux », a assuré le sultan en réponse aux critiques. « Quiconque viendra dans le pays aura une expérience agréable et profitera d’un environnement sûr et harmonieux. »

Condamnations et consternation

Des représentants du gouvernement ont confirmé l’entrée en vigueur de ce nouveau code pénal, qui a été dénoncé comme une atteinte aux droits de la personne.

Phil Robertson, directeur adjoint de l’ONG Human Rights Watch, estime que le texte est « barbare dans son essence » et « impose des punitions ar-

chaïques pour des actes qui ne devraient même pas être considérés comme des crimes ».

Pour l’Union européenne, certains aspects de la législation relèvent « de la torture ou d’actes cruels, inhumains et dégradants ».

Les États-Unis ont souligné que la législation était contraire « aux obligations internationales » du Brunei « quant aux droits de la personne ».

La communauté LGBT dans la mire

Le sultan, l’une des plus grandes fortunes au monde, avait annoncé dès 2013 l’application progressive de la charia.

Les nouvelles lois rendent les rapports sexuels entre les hommes passibles de la peine capitale par lapidation. Les relations entre femmes sont passibles d’un maximum de 10 ans de prison.

Jusque-là, les relations sexuelles entre hommes, déjà illégales au Brunei, étaient punies d’une peine maximale de 10 ans de prison.

Un habitant gai de 33 ans s’est in-



Hassanal Bolkiah

surgé contre des dispositions « injustes, cruelles » et qui ne doivent « pas être mises en œuvre ». « Cela enlève vraiment toute ma joie de vivre, ma liberté d’expression, cela me déprime tant », a-t-il dit à l’AFP sous couvert de l’anonymat.

Zulhelmi ben Mohamad, une femme transgenre de 19 ans qui a fui le Brunei l’année dernière et a demandé l’asile au Canada, a jugé que la communauté LGBT du pays, qui vit déjà de manière « très cachée », allait souffrir encore davantage.

« Certains s’inquiètent beaucoup et aimeraient fuir le pays avant qu’on découvre qu’ils ne sont pas hétérosexuels. »

Appui populaire difficile à évaluer

Il reste difficile d’évaluer le sentiment de la population générale quant à l’application de la charia, puisqu’au Brunei, la plupart des 435 000 habitants évitent de critiquer le sultan.

Celui-ci veut avant tout s’assurer le soutien de la communauté malaise musulmane, soit environ 70 % de la population.

Pour les analystes, le sultan Hassanal Bolkiah cherche à renforcer son image de dirigeant islamique aux yeux des plus conservateurs à un moment où l’économie nationale, basée sur le pétrole, donne des signes de faiblesse.

Dans les faits, il n’est pas sûr que la peine la plus sévère, la lapidation, soit un jour mise en pratique. Les conditions à réunir pour que la justice parvienne à une sentence de lapidation resteront exceptionnelles : un accusé doit soit avouer son crime, soit l’avoir commis devant au moins quatre témoins.

AVIS LÉGAUX ET APPELS D’OFFRES

téléphone : 514 985-3452
télécopieur : 514 985-3340

Courriel :
avisdev@ledevoir.com

Appel d’offres

Montréal

Direction générale adjointe –
Services institutionnels
Service de l’approvisionnement

Appel d’offres : 19-17474

Pré-achat – Cabinets ATTC et Unités de contrôle
ATC pour feux de circulation – 36 mois

**L’ouverture des soumissions prévue pour le
jeudi 4 avril 2019 est reportée au mardi 9 avril
2019 à 13 h 30 dans les locaux du Service du
greffe de l’hôtel de ville.**

Fait à Montréal, le 4 avril 2019

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE
SAINT-HYACINTHE
No.: 750-04-009177-199

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
ROSELYN MARCOUX
Demanderesse

C.

JONATHAN WINTERS
Défendeur

AVIS DE NOTIFICATION
(Art. 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à **Jonathan Winters** de vous présenter au greffe de la Cour Supérieure du district de Saint-Hyacinthe situé au 1550, rue Dessaulles à Saint-Hyacinthe dans les trente (30) jours afin de recevoir la demande en déchéance de l’autorité parentale et changement de nom qui y a été laissée à votre attention. Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l’avis d’assignation qui l’accompagne, sans quoi, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié aux termes d’une ordonnance rendue le 29 mars 2019 par la greffière adjointe de la Cour Supérieure de Saint-Hyacinthe dans le dossier portant le numéro 750-04-009177-199.

Lieu : A Saint-Hyacinthe
Date : Le 29 mars 2019
Bureau d’aide juridique de Saint-Hyacinthe
(Me Raphaëlle Marleau)
Avocats de la demanderesse

**AVIS DE
CLÔTURE D’INVENTAIRE**
C.c.Q., art 795

Avis est par les présentes donné que l’inventaire des biens de feu Dame **Jacqueline RAPPENNE**, en son vivant de Montréal, décédée le 18 janvier 2019, peut être consulté par les intéressés à l’Étude de Me Pierre-Bernard Labelle, notaire, 1265, rue Berri, bureau 500, Montréal, Québec, H2L 4X4.

Association québécoise
des troubles d'apprentissage

« J’ai bûché très fort
pour réussir mes
études... j’apprenais
différemment! »

www.aqeta.qc.ca

**AVIS DE
CLÔTURE D’INVENTAIRE**
(C.c.Q., art. 795)

Prenez avis que Rosaire Bellay (Bailey), en son vivant prête-retraité, ayant eu pour dernier domicile le 23, rue Plaisance, Repentigny, province de Québec, J6A 7B6, est décédé à Repentigny, province de Québec, le 21 novembre 2017.

Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l’étude de Michel B. Paré, notaire, située au 7168, boulevard Pie-IX, Montréal, province de Québec, H2A 2G4.

Donné ce 18 mars 2019, à Montréal.
Michel B. PARÉ, notaire et conseiller juridique

Appel d’offres

Montréal

Direction générale adjointe –
Services institutionnels
Service de l’approvisionnement

Catégorie : **Biens et services généraux**

Appel d’offres : 19-17572

**Descriptif : Acquisition de manteaux et de
salopettes d’hiver (CDM) – 24 mois**

L’ouverture des soumissions prévue pour le mardi 16 avril 2019, est reportée au jeudi 25 avril 2019, à 13 h 30, dans les locaux du Service du greffe situés au 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1C6.

Fait à Montréal, le 4 avril 2019

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Appel d’offres

Montréal

Service de l’eau
Direction de l’eau potable

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30**, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l’attention du greffier, édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5 pour :

Catégorie : Travaux

Appel d’offres : 10305

Descriptif : Installation de dispositifs anti refluxement dans six usines d’eau potable

Date d’ouverture : Le 9 mai 2019

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s’adresser à : dep-ao@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d’offres seront disponibles à compter du 4 avril 2019 sur le SEAO.

Visite supervisée des lieux : ☐ N/A. ou ☒ Oui, obligatoire :

Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le 26 avril 2019 à 15h00, à l’adresse courriel suivante: dep-ao@ville.montreal.qc.ca

Pour considérer la visite complétée, l’Entrepreneur devra obligatoirement avoir visité chacune des usines pour lesquelles il souhaite soumissionner (voir les articles du formulaire de soumission). Ainsi, lors de la prise de rendez-vous d’une ou des visites, il faudra indiquer pour quelle(s) usine(s) la visite doit avoir lieu. Prévoir une plage d’environ 1 à 3 h selon la taille de l’usine et le nombre d’interventions. Il s’agit là d’une durée suggérée maximale, l’Entrepreneur sera libre d’effectuer les visites à son rythme et, s’il y a lieu, de compléter ses visites plus rapidement que prévu.

Les visites auront lieu du 15 avril 2019 au 3 mai 2019 inclusivement, selon l’horaire suivant :

Les journées de visite débutent à 9h30 et se terminent à 15h30.

Le lieu de rencontre sera déterminé lors de la prise de rendez-vous.

En fonction de l’avancement de l’Entrepreneur, le point de rendez-vous pour les journées suivantes (s’il y a lieu) sera convenu la veille avec l’accompagnateur de la Ville.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s’adressant au Service électronique d’appels d’offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l’identification fournie en annexe du document d’appel d’offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les nouveaux locaux au Service du greffe, immédiatement après l’expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s’engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n’assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 4 avril 2019

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

Avis public

Le Sud-Ouest
Montréal

**ÉTUDE DES DEMANDES DE PERMIS
DE DÉMOLITION
23 AVRIL 2019 À 19 H**

PRENEZ AVIS que le Comité d’étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le 23 avril 2019 afin de statuer, conformément au Règlement régissant la démolition d’immeubles de l’arrondissement (RCA07 22014), sur les demandes ayant trait à la démolition de l’immeuble situé au 1760, rue du Centre. Cette séance aura lieu à la salle du conseil de la mairie d’arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2^e étage, selon le déroulement suivant :

19 h : 1760, rue du Centre

Toute personne désirant s’opposer à la délivrance d’un permis de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, faire connaître son opposition écrite et motivée au : Secrétaire d’arrondissement, 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal, Québec, H4C 2K4 ou à l’adresse courriel suivante : greffesud-ouest@ville.montreal.qc.ca. Toute personne intéressée peut aussi se faire entendre par le Comité lors de cette séance.

Montréal, le 4 avril 2019

La secrétaire d’arrondissement substitut
Daphné Claude

Appel d’offres

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

REPORT DE DATE

Contrairement à l’avis qui avait prévu la réception le 5 avril 2019, AVIS est donné que le secrétaire d’arrondissement recevra, en lieu et place, sous pli cacheté, **avant 14 heures, le 11 avril 2019**, au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2T 3E6, des soumissions pour le contrat suivant :

Soumission DSARCCG54-19-02

Travaux de réfection de drainage à la cour de service de Bercy

Les documents relatifs à cet appel d’offres seront disponibles à compter du **19 mars 2019**. Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s’adressant au Service électronique d’appels d’offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Toute soumission doit être présentée avec un cautionnement de soumission égal à 10 % du montant total de la soumission, conformément au cahier des charges.

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés à cette fin et placée dans une enveloppe cachetée et portant l’identification fournie en annexe du document d’appel d’offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement au bureau d’arrondissement situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, immédiatement après l’expiration du délai fixé pour leur réception. La Ville de Montréal ne s’engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n’assume aucune obligation ni aucun frais d’aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Renseignements : Appels d’offres PMR
Courriel : appelsdoffres@ville.montreal.qc.ca

Fait à Montréal, le 4 avril 2019

Le secrétaire d’arrondissement,
Claude Groulx

**AVIS À TOUS
NOS ANNONCEURS**

Veuillez, s’il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s’y serait glissée.

En cas d’erreur de l’éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à : nom et dernière adresse connue

9360-6804 QUEBEC INC. FASN TOITURE HARDING ET LEMA:
5369, FORESTER, LONGUEUIL, QC J3Y 1X3

500-32-158693-186

BUSCEMI STEPHEN: 6700, CH. DE LA COTE DE LIEESSE # 201, ST-LAURENT, QC H4T 1E3

500-32-159078-189

BRISBOIS ALEXANDRE: 1-167, DU MANOIR, ILE-BIZARD, QC H9C 2R7

500-32-159423-187

NASSIF NORMAN: 1955, RENE-LEVESQUE E. # 304, MONTREAL, QC H2K 2M4

500-32-159518-192

GSN- GROUPE SOLUTION NOTAIRES INC.: 100, ALEXIS-NIHON # 946, MONTREAL, QC H4M 2P1

500-32-159534-199

DAVID MYLANV: 5700, DE LORIMIER, MONTREAL, QC H2G 2N6

500-32-159689-191

SUCCESION PAULINE TAILLON: 325, RUE DU MARCHE, STE THERESE, QC J7E 5T2

500-32-159730-193

GOYETTE NORMAND: 199, RUE DE LA ROTONDE #1804, VERDUN, QC H3E 0C1

500-32-159730-193

KATRAVAS EVANTHIA CHRISTINA: 8876, VERVILLE, MONTREAL, QC H2N 1X9

500-32-159758-194

GIRARD SIMON: 1063, DE CADIX, QUEBEC, QC G3K 1P3

500-32-159780-198

JACQUES VALERIE: 1095, GRAHAM # 2, MONT-ROYAL, QC H3P 2G1

500-32-159830-191

SMITH PATRICK: 6870, LANGELIER, MONTREAL, QC H1M 2C5

500-32-705426-189

COTE BENOIT: 6870, LANGELIER, MONTREAL, QC H1M 2C5

500-32-705426-189

9327-1831 QUEBEC INC. FASN ESCALE 360: 6870, LANGELIER, MONTREAL, QC H1M 2C5

500-32-705426-189

DESAGAGNE-BOUCHARD EMILIE: 3200, RUE HAIG, MONTREAL, QC H1N 3G1

500-32-707377-182

IRINIKAYAK ADAMIE: 4 APARTMENT, IVUJIVIK, QC JOM 1H0

500-32-707406-189

BELAND STEPHANIE: 1820, DE LA SALLE, MONTREAL, QC H1V 2K2

500-32-707592-186

LALANCETTE SAMIE: 2-2260 TRUCHON, SAGUENAY, QC G7X 4A2

500-32-707670-180

AINI FATIMA: 24, PARC BENNY, VAL-D’OR, QC J9P 2P7

500-32-707671-188

GU BOXUAN: 51, AVENUE CLANDEBOYE, WESTMOUNT, QC H3Z 1Y9

500-32-707805-190

WATT & FILS LIMITEE: 2358, AV. DE MELROSE, MONTREAL, QC H4A 2R8

500-32-707818-193

HAMMOUD HASSAN: 1185, RUE MONTMARTE, LAVAL, QC H7E 3P2

500-32-707929-198

PAMIR MARCHÉ: 4765, BOUL GRANDE-ALLÉE, BROSSARD, QC J4Z 3G1

500-32-707935-195

M SU: 4765, BOUL GRANDE-ALLÉE, BROSSARD, QC J4Z 3G1

500-32-707935-195

de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances, du district Montréal situé au 1 Notre-Dame Est # 1.04, Montréal, QC H2Y 1B6 dans les 30 ou autre nombre de jours indiqué dans l’ordonnance jours afin de recevoir la demande introductive d’instance en recouvrement d’une petite créance qui y a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l’avis des options qui l’accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié aux termes d’une ordonnance rendue le 2 avril 2019 par le greffier dans les dossiers portant les numéros ci-haut mentionnés.

Il peut être consulté à la présente adresse pendant une période d’au moins 60 jours à compter de sa publication.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l’exigent.

Montréal, le 2 avril 2019

Tsui-Lan Chang, Greffière-adjointe de la Cour du Québec

Appel d’offres public

Montréal

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant **10 h 30, le 23 avril 2019**, à la mairie de l’arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, 405, avenue Ogilvy, bureau 100, Montréal.

Catégorie : Services professionnels

Appel d’offres : PRR-19-06

Descriptif : Services professionnels en gestion et en surveillance de travaux d’infrastructures municipales dans l’arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

Date d’ouverture : Le 23 avril 2019

Documents : Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s’adressant au Service électronique d’appels d’offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par SEAO.

Renseignements : Mme Marie-Josée Goulet, ing. vsmpe.appelsdoffres.infos.ingenierie@ville.montreal.qc.ca

Pour être considérée, chaque soumission doit être placée dans les enveloppes appropriées cachetées et porter l’identification indiquées dans les instructions aux soumissionnaires. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la mairie d’arrondissement, 405, avenue Ogilvy, bureau 200, Montréal, immédiatement après l’expiration du délai fixé pour leur réception. La Ville de Montréal (arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension) ne s’engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n’assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Le 4 avril 2019

La secrétaire d’arrondissement,
Mme Lyne Deslauriers

Avis légaux et appel d’offres

TOMBÉES SPÉCIALES CONGÉ PASCAL

Jour de non publication :
Lundi 22 avril 2019

TOMBÉE :

Publication du mardi 23 avril :
Réservation et matériel le vendredi 19 avril avant 11 H

TOMBÉES RÉGULIÈRES

Les réservations doivent être faites avant 15 H pour les publications deux (2) jours plus tard.

Publications du samedi :
Réservations avant 15 H le jeudi

Publication du lundi :
Réservations avant 11 H le vendredi

Publications du mardi :
Réservations avant 15 H le vendredi

avisdev@ledevoir.com
Téléphone : 514-985-3452
Télécopieur : 514-985-3340

EN BREF



Un casque bleu à Gao, au Mali
SEYLOU AGENCE FRANCE-PRESSE

La mission des Casques bleus au Mali sur la table

NEW YORK — Le Conseil de sécurité de l’ONU a annoncé mercredi qu’il se pencherait dans les mois à venir sur l’avenir de sa mission de Casques bleus au Mali, visée par des roquettes dans la journée, en soulignant dans une déclaration adoptée à l’unanimité que tout changement ne devait cependant pas compromettre la stabilité du pays. Vendredi, les États-Unis avaient jugé qu’il était temps d’évaluer si une mission de maintien de la paix de l’ONU était toujours la meilleure solution, regrettant le manque de progrès dans la mise en œuvre de l’accord de paix de 2015. Des zones entières du pays échappent encore au contrôle des forces maliennes, françaises et de l’ONU, qui sont régulièrement visées par des attaques meurtrières.
Agence France-Presse

Rapport Mueller : les démocrates entament des procédures

WASHINGTON — La Commission judiciaire de la Chambre des représentants des États-Unis a engagé mercredi une procédure contraignante pour obtenir l’intégralité du rapport Mueller sur une ingérence russe dans la présidentielle de 2016. La semaine dernière, le procureur général, Bill Barr, avait promis de rendre public ce rapport à la mi-avril, le temps d’en retirer certains passages délicats qui pourraient mettre en danger des sources ou contenir des éléments sur d’autres enquêtes en cours. Mais les parlementaires démocrates, qui contrôlent la Chambre basse du Congrès, exigent que le rapport original leur soit transmis, car M. Barr, nommé par Donald Trump, n’est pas selon eux un observateur neutre.
Agence France-Presse

OTAN : Mike Pence juge « inacceptable » l’attitude de l’Allemagne

WASHINGTON — Le vice-président des États-Unis, Mike Pence, a jugé mercredi « inacceptable » l’attitude de l’Allemagne, l’appelant à augmenter ses dépenses militaires. « L’Allemagne doit faire plus », a-t-il lancé à l’occasion de la célébration du 70^e anniversaire de l’OTAN à Washington, faisant référence à l’objectif des membres de l’organisation de porter leur budget de défense à 2 % de leur PIB d’ici 2024. M. Pence a aussi vivement mis en cause Nord Stream 2, le projet controversé de gazoduc entre la Russie et l’Allemagne. Mardi, le ministre allemand des Affaires étrangères avait prévenu que les « débats publics sur le partage du fardeau » risquaient de « provoquer l’incertitude au moment où la Russie met à l’épreuve » l’unité de l’OTAN.
Agence France-Presse

III BREXIT

Les oppositions se rapprochent

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Les hésitations se poursuivent et les portes claquent. Le secrétaire d’État chargé de planifier un Brexit sans accord au sein du gouvernement de Theresa May, Chris Heaton-Harris, a démissionné mercredi, ne cachant pas son malaise face à la gestion erratique du processus par la première ministre. Toujours à la recherche d’une issue dans la difficile séparation du Royaume-Uni de l’Union européenne (UE), M^{me} May a eu une première rencontre avec le chef de l’opposition, Jeremy Corbyn, dans l’espoir d’en arriver à un scénario de sortie de crise mutuellement consenti. Les représentants de l’Europe ont toutefois indiqué qu’il n’y aura pas de report de la date de sortie sans l’adoption par Westminster de l’accord de retrait. « J’ai constamment voté au Parlement pour que nous quittions l’Union européenne le 29 mars. Je crois profondément que nous aurions dû honorer le résultat du référendum de 2016 et partir à cette date », a écrit Chris Heaton-Harris dans sa lettre de démission, qu’il a publiée sur Twitter. « Je ne peux tout simplement pas soutenir une nouvelle prolongation de l’article 50, et cela signifie évidemment que je ne peux pas rester au gouvernement. » Depuis juillet 2016 et l’entrée en fonction de M^{me} May, 31 ministres ont démissionné de son cabinet, un niveau largement supérieur à ses prédécesseurs, et ce, dans un très court laps de temps. Même si les divisions restent palpables au sein du Parti conservateur au pouvoir, mais également à l’intérieur de la Chambre sur la question du Brexit, M^{me} May et Jeremy Corbyn ont qualifié de « constructive » leur première réunion de travail pour tenter de rapprocher les partis. Rappelons que M^{me} May tient mordicus à obtenir un Brexit négocié qui comprend son accord, alors que M. Corbyn est désormais plus proche d’une séparation qui maintiendrait le Royaume-Uni dans un marché commun et une union douanière avec l’UE. Le chef de l’opposition a toutefois souligné qu’« il n’y a pas autant d’évo-



Le chef de l’opposition, Jeremy Corbyn
HO PRU AFP

Le Parlement est contre un Brexit sans accord. Le gouvernement, comme l’a exprimé la première ministre, est contre un Brexit sans accord, l’Union européenne est contre une sortie sans accord.

MARK CARNEY



lution [que ce qu’il] attendait ». Les deux chefs de parti doivent poursuivre leur discussion jeudi. Dans l’urgence, les députés ont adopté mercredi soir de justesse, et avec une majorité d’une voix à peine, une proposition de loi visant à forcer la première ministre à reporter la date du Brexit pour éviter une sortie sans accord de l’Union européenne. Plus tôt dans la journée, le gouverneur de la Banque d’Angleterre, Mark Carney, avait jugé que le niveau de risque de ce scénario du Brexit dit dur était désormais « alarmant ». « Le Parlement est contre un Brexit sans accord. Le gouvernement, comme l’a exprimé la première ministre, est contre un Brexit sans accord, l’Union européenne est contre une sortie sans accord », a-t-il rappelé sur les ondes de Sky News. Pourtant, « cela reste une possibilité », et même « l’option par défaut » si aucune solution au chaos actuel n’est trouvée avant le 12 avril, a-t-il poursuivi. Mercredi, le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a répété que l’Union européenne n’accorderait pas de délai supplémentaire, au-delà du 12 avril, au Royaume-Uni, tant et aussi longtemps que l’accord de retrait ne sera pas adopté par les députés britanniques. Ce plan de sortie a été rejeté à trois reprises depuis janvier dernier.

Avec l’Agence France-Presse

Les scénarios du Brexit

Depuis janvier, le processus de sortie du Royaume-Uni de l’Union européenne est dans l’impasse. Alors que les échéances bougent et que les députés font du sur-place, quels sont les scénarios possibles pour Theresa May ?

1. Une sortie sans accord

Après le rejet à trois reprises par les députés de l’accord de retrait négocié par Theresa May, c’est désormais l’option par défaut qui s’impose. À moins d’un changement de cap, cette sortie doit se faire le 12 avril prochain. Elle est redoutée autant par Londres que par Bruxelles, puisqu’elle représente une source infinie d’inconnues et d’incertitudes. Depuis lundi, l’UE juge toutefois la chose « chaque jour plus probable ».

2. Une sortie avec accord

Pour cela, les députés doivent entériner l’accord de retrait de Theresa May, rejeté à trois reprises. Ce geste est conditionnel à l’extension de la date de sortie consentie par les leaders des 27 pays membres de l’UE en mars dernier. L’accord n’est pas renégociable, a averti l’UE. La séparation se ferait alors le 22 mai.

3. Un report prolongé du Brexit

Indécis à la porte de sortie, Londres pourrait demander à Bruxelles de reporter à 2020 la date du Brexit. Pour cela, l’UE exige du Royaume-Uni la présentation d’un plan solide et concret justifiant ce long délai, comme le déclenchement d’élections générales ou la tenue d’un nouveau référendum. Le Royaume-Uni devrait alors prendre part aux

élections européennes qui débutent le 23 mai prochain.

4. Un nouveau référendum

Près de trois ans après le référendum sur le Brexit, remporté par les tenants de la séparation, Londres pourrait lancer un nouvel exercice de consultation populaire pour sortir de la crise. Theresa May y est opposée, alors que plusieurs élus estiment que ce référendum pourrait porter sur l’accord de retrait négocié par la première ministre.

5. Le déclenchement d’élections générales

Face à une Chambre des communes incapable de s’entendre sur le Brexit, Theresa May pourrait déclencher des élections anticipées afin de rebrasser les cartes au sein du pouvoir législatif. Le mandat actuel des 650 députés se termine en 2022. Cette option a été évaluée sérieusement par les conservateurs cette semaine, mais a été rapidement rejetée, puisque le parti de la première ministre, en baisse dans les sondages, aurait beaucoup trop à perdre d’une telle anticipation.

6. L’annulation du Brexit

C’est le choix le plus risqué pour les élus et pour la première ministre, puisqu’il reviendrait à faire fi de la voix du peuple, qui s’est exprimé par référendum en 2016. N’empêche, pour mettre fin au supplice de la goutte, Londres pourrait mettre fin aux procédures du Brexit de manière unilatérale et sans obtenir l’accord de l’UE. Le Parlement devrait alors autoriser cet arrêt des procédures de séparation par vote.

III ALGÉRIE

Les contours incertains de l’après-Bouteflika

Plusieurs Algérois ont répété leur détermination à continuer de manifester

AGENCE FRANCE-PRESSE
À ALGER

Après plus d’un mois de contestation, les Algériens, qui se disent déterminés à venir à bout du « système » tout entier, ont vu s’ouvrir mercredi une nouvelle ère aux contours incertains, au lendemain de la démission d’Abdelaziz Bouteflika, président durant deux décennies. « Je quitte la scène politique sans tristesse ni peur pour l’avenir de notre pays » et « je vous exhorte à demeurer unis », a

indiqué mercredi M. Bouteflika dans une lettre d’adieux adressée à « ses chères sœurs » et « chers frères » algériens. Je veux « demander pardon à ceux, parmi les enfants de ma patrie, envers lesquels j’aurais, sans le vouloir, manqué à mon devoir en dépit de mon profond attachement à être au service de tous les Algériens et Algériennes », a poursuivi l’ancien président, qui se présente comme « désormais simple citoyen ». Dans le même temps, le nouveau gouvernement a fait des gestes d’ou-

Le système et ses tentacules mafieux doivent dégager

FADHÉLA AMARA



verture envers la presse, l’opposition, les associations et syndicats, des mesures visant visiblement à donner des gages à l’opposition et à la société civile, alors que s’ouvre une période d’interim de trois mois durant laquelle devra être élu un nouveau président. Peu avant, un collectif d’une vingtaine d’associations impliquées dans la contestation a appelé à une nouvelle journée de mobilisation vendredi pour « maintenir la pression » et obtenir « une transition indépendante du système », le maintien à leurs postes des hommes placés par M. Bouteflika ne pouvant, selon elles, garantir une présidence libre et équitable. M. Bouteflika, 82 ans, a présenté sa démission mardi soir après plus d’un mois de manifestations monstres réclamant son départ, une mobilisation sans précédent depuis son arrivée au pouvoir en 1999. Les manifestations continueront À 48 heures de possibles nouveaux rassemblements massifs, comme chaque vendredi depuis le début de la contestation, la plupart des Algérois interrogés par l’AFP ont également répété leur détermination à continuer de manifester.

ter. Comme Yacine Saidani, un ingénieur de 40 ans, beaucoup se sont dits « contents, mais pas dupes ». « Le système et ses tentacules mafieux doivent dégager. Donc les marches continueront », a déclaré Fadhéla Amara, 69 ans, son petit-fils de 10 ans à la main. Certains ont rendu hommage au chef de l’État, mais regretté son acharnement, qu’ils ont souvent attribué à son frère et principal conseiller, Saïd. Enquêtes et arrestations Ancien patron des patrons, le p.-d.g. d’une entreprise de construction en Algérie, Ali Haddad, que ses détracteurs accusent d’avoir bâti sa fortune avec des commandes publiques obtenues grâce à ses liens privilégiés avec l’entourage de M. Bouteflika, a été emprisonné mercredi par un juge d’instruction. Il avait été arrêté dimanche à un poste-frontière avec la Tunisie, après la découverte de devises non déclarées et de deux passeports. La justice a également ouvert des enquêtes pour corruption et interdit de sortie de territoire, selon les médias, une dizaine d’influents hommes d’affaires liés au chef de l’État déchu.